

Affaire suivie par :

Seyssins, le 1^{er} juin 2026

Tél : 04 76 21 17 32
Mél : ce.0382431L@ac-grenoble.fr

Adresse

1 rue Joseph Moutin
38180 SEYSSINS

Modalités d'inscription en classe de 6^{ème} - Rentrée 2026

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-joint, les documents nécessaires à la constitution du dossier d'inscription des élèves de 6^{ème}. Pour que l'inscription soit effective, **les parents doivent se présenter à la chaîne d'inscription en juin 2026 selon la date et les horaires précisés par l'école et consultable sur le site du collège avec les documents suivants complétés :**

1) Pour le Secrétariat Elèves :

- le dossier d'inscription dûment rempli (document de couleur **bleu**)
- la copie de toutes les pages renseignées du livret de famille
- la copie du justificatif de domicile (quittance loyer, attestation assurance habitation principale, facture eau, gaz, électricité, sauf téléphone portable) du parent qui a la garde, et des 2 parents en cas de garde alternée
- en cas de divorce, la copie du dernier jugement de divorce ou tout autre document, faisant clairement apparaître le (ou les) représentant(s) légal (aux) et, le cas échéant, lequel des deux parents a la garde de l'enfant
- en cas de séparation à l'amiable, un papier libre signé par les deux parents
- Autorisation parentale d'enregistrement et d'utilisation de l'image/la voix d'une personne mineure complétée et signée (Recto/Verso)

2) Pour le Secrétariat Intendance :

- un RIB au nom du responsable financier (le parent qui reçoit la facture de la demi-pension, les relances, la bourse)
- la demande d'admission à la demi-pension (document A4 de couleur **bleu**)
- le document relatif à l'accès à la cantine par la biométrie (contour de la main)
- étude automatique du droit à bourse

3) Pour la Vie Scolaire :

- la fiche de renseignements Vie Scolaire
- une photo d'identité avec nom et prénom de l'élève au dos, pour le carnet de liaison qui sera remis à la rentrée
- le bulletin d'adhésion au FSE, et le règlement de sa cotisation : chèque à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du Collège Marc Sangnier - indiquer au dos le nom et le prénom de l'élève ; merci de ne pas agraffer ce chèque au bulletin d'adhésion. Cette adhésion est très vivement conseillée, car elle permet la mise en œuvre d'activités pédagogiques complémentaires des enseignements
- fiche d'autorisation LEJS

4) Pour le Service Médical :

- la fiche non confidentielle de renseignements médicaux (document saumon)
- les copies du carnet de santé pour les vaccinations (rappel : un vaccin est obligatoire entre 11 et 12 ans ; rapprochez-vous de votre médecin traitant)
- la demande de transfert du dossier médical (document saumon)
- une photo d'identité

Le règlement de la demi-pension, les règles de facturation du Conseil Départemental, la liste des fournitures scolaires sont à conserver par la famille.

L'inscription à la demi-pension se fait en juin. Dès la rentrée, les élèves déjeuneront selon les modalités de cette inscription (avec les jours que vous avez choisis à l'inscription). Toute modification éventuelle, **transmise par écrit au Service Intendance, se fera jusqu'au 18 septembre 2026.**

En application du règlement de la demi-pension du Conseil Départemental 38, aucune modification d'inscription ne sera possible après cette date **et le forfait du premier trimestre sera alors intégralement dû.**

ATTENTION

Aucune photocopie ne sera faite par le collègue

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et l'élève ne sera pas inscrit au collège pour la rentrée

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale,



Barbara HERTZOG-MALENFANT

RAPPEL : l'inscription ou la réinscription de l'enfant dans un établissement scolaire public est un acte usuel, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre (cf. : article 372-2 du code civil).